

L'ÉNERGIE D'AVENIR POUR NOTRE CANTON

James
CHÉRON

Conseiller municipal
de Moret-sur-Loing

ÉLECTIONS CANTONALES 20 et 27 mars 2011

Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,

Les 20 et 27 mars prochains, vous allez élire votre nouveau Conseiller général ; il représentera le canton de Moret-sur-Loing et ses 14 communes à l'assemblée départementale de Seine-et-Marne.

J'AI DÉCIDÉ DE ME PRÉSENTER À VOS SUFFRAGES pour que, dans les années à venir, nous gagnions les batailles qui ne sont plus livrées au Conseil général pour notre vie quotidienne :

- une solidarité assumée avec humanisme et responsabilité,
- une éducation tournée vers l'apprentissage des savoirs et du vivre ensemble,
- la mobilité et les transports pour tous,
- l'économie et l'emploi.

Dans les semaines et mois à venir qui nous séparent du scrutin, je viendrai à votre rencontre pour bâtir et enrichir ensemble les lignes du projet qui doivent conduire au réveil de notre territoire et à l'amélioration de notre qualité de vie :

- aider nos agriculteurs dans la mutation d'un secteur d'activité essentiel,
- aider nos jeunes en accompagnant l'implantation sur notre territoire de l'Ecole de la 2^{ème} Chance créée par notre député Yves Jégo,
- aider au quotidien de ceux, travailleurs, lycéens et étudiants, personnes âgées etc qui utilisent ou souhaiteraient utiliser les transports publics, notamment en sortant enfin de l'impasse dans laquelle sont enfermés les dossiers de la gare de Moret-Veneux : parking, gare routière...

- sécuriser et entretenir le réseau routier départemental tout en assurant la tranquillité des riverains,
- adapter la capacité d'accueil des collèges et de leurs restaurants scolaires à la nouvelle demande,
- reconstruire l'attractivité de notre territoire pour un meilleur développement économique, touristique, culturel, ...

Voici quelques pistes à partager et à travailler ensemble ; car, sans critiquer personne, je suis persuadé qu'ensemble nous allons faire mieux !

Notre canton possède un formidable potentiel, mobilisons nos énergies pour avancer.

*Vous pouvez compter sur moi
pour vous défendre !*

James Chéron

James CHÉRON

cheronjames@gmail.com

Tél. : 06 72 48 79 76

et aussi sur Facebook

www.jcheron.fr





Le Conseil général, c'est quoi ?

Le Conseil général, c'est important chaque jour !

Les compétences du Conseil général

- l'action sociale et solidaire : aide sociale à l'enfance, aide aux handicapés, aide aux personnes âgées, insertion sociale et professionnelle (notamment le RSA ou le Fonds d'Aide aux Jeunes), l'aide au logement, la protection judiciaire de la jeunesse, la protection sanitaire,
- l'aménagement de l'espace et l'équipement : la voirie départementale et partiellement nationale, l'organisation des transports routiers et scolaires, l'aide à l'équipement rural, les espaces naturels sensibles, l'aménagement numérique,
- l'éducation, la culture et le patrimoine : les collèges, le schéma départemental de développement des enseignements artistiques,
- des actions économiques : aides aux entreprises.

Notre quotidien est donc en jeu !

Le Conseil général, c'est vous !

- le Conseil général est l'assemblée départementale,
- il rassemble les 43 Conseillers généraux élus au suffrage universel direct par tous les citoyens sur des " cantons ".

Notre canton de Moret

Le canton de Moret rassemble 14 villes et villages composant une communauté de 34.806 habitants, dont vous !

James Chéron, 32 ans

Conseiller municipal de Moret-sur-Loing

Vice-président délégué de l'Office public de l'habitat " Confluence habitat "

Administrateur de l'Ecole de la 2^{ème} Chance de Seine-et-Marne

Membre du Parti radical présidé par Jean-Louis Borloo

3^{ème} cycle universitaire en droit public

L'ÉNERGIE D'AVENIR POUR NOTRE CANTON

À renvoyer à : **James Chéron**, 5 rue Maurice Martin, 77250 Moret-sur-Loing

Nom Prénom.....

Adresse

Courriel..... Tél.....

Implication locale.....

Bon de contact

- Souhaite être contacté
 Souhaite adresser un message ou poser une question :

Bon de soutien

- Je soutiens James Chéron pour l'élection cantonale des 20 et 27 mars 2011 sur le canton de Moret-sur-Loing
- J'accepte que mon nom soit publié
 Je ne souhaite pas que mon nom soit publié
- Je joins un chèque de € à l'ordre de " Hubert Roubini, mandataire financier de James Chéron "

Fait à le.....

Signature

Les dons pour le financement d'une campagne électorale ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66%.
 Exemple : don de 120€ - réduction d'impôt de 80€ = effort réel de 40€
 Conformément à la loi " Informatique et Libertés " du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectifications aux données personnelles qui vous concernent. Seul James Chéron est destinataire des informations que vous lui communiquez.